# CIRODD/LOGO/CIRODD-logo_couleurs.png

# Demande au programme d’appui du CIRODD pour l’année 2017-2018

## Rappel de la mission et des objectifs du CIRODD

**Mission**

Réaliser, coordonner, intégrer et transférer des projets de recherche en opérationnalisation du développement durable dans l’objectif ultime de faciliter l’émergence d’une économie.

**Objectifs des regroupements stratégiques**

* Fournir au Québec un support scientifique novateur et cohérent pour la mise en œuvre de sa stratégie en matière d’économie verte et de développement durable.
* Contribuer à la formation d’une main d’œuvre possédant une vision holistique de la mise en œuvre du développement durable touchant aux domaines de la production, de la consommation et de la gouvernance responsables.
* Favoriser la co-construction et le transfert de connaissances, d’outils, de techniques, de procédés et de processus nécessaires à la production de biens et de services « durables » nécessaires à la transition vers une économie verte.
* Agir comme centre de référence international et supporter les chercheurs et utilisateurs en matière de collaborations, d’initiatives scientifiques, de mise en place de projets interdisciplinaires et de valorisation de la recherche.
* Supporter les efforts des regroupements stratégiques, consortiums et réseaux de recherche par des projets en opérationnalisation du développement durable.

## Valeur du montant accordé

Le CIRODD accordera une aide financière maximale de 7 500 $ par projet.

Les dépenses admissibles incluent : les rémunérations des étudiants des 1er, 2e et 3e cycles et des professionnels de la recherche, les honoraires de chercheurs invités, les fournitures de laboratoire et les frais de déplacement et de séjour (maximum de 500$) pour les membres ou les étudiants.

L’aide ne couvre pas les frais d’utilisation d’équipement.

## Objectifs du programme d’appui

L’aide financière accordée au candidat a pour objectif de favoriser :

* La réalisation de projets pilotes, de groupes de travail, de publications destinées à générer des résultats préliminaires pouvant faciliter l’obtention de futures subventions de recherche en équipe auprès des organismes subventionnaires ;
* L’établissement de nouvelles collaborations intersectorielles avec des acteurs non académiques ;
* Le transfert de la recherche vers les industries, ministères et autres organismes publics et parapublics.

## Conditions d’admissibilité

* Le projet doit être dirigé par un membre régulier du CIRODD et inclure au moins un autre membre régulier CIRODD d’une discipline différente et provenant d’une institution différente ;
* Le projet doit impliquer au moins un étudiant d’un membre CIRODD ;
* Le financement doit servir d’effet de levier et ne doit pas constituer la seule source de financement du projet ;
* Le projet doit toucher l’opérationnalisation du développement durable et impliquer au minimum un acteur non académique ;
* Le caractère innovant du projet doit être mis en évidence ;
* Le projet doit être complété avant mars 2019 ;
* Le projet peut se faire en collaboration avec d’autres regroupements stratégiques ou d’autres centres de recherche interdisciplinaires.

## Modalités

TITRE DU PROJET DE RECHERCHE

|  |
| --- |
|  |

NOM DU CHERCHEUR PORTEUR

|  |
| --- |
|  |

NOM DE TOUS LES CHERCHEURS[[1]](#footnote-1) IMPLIQUÉS AINSI QUE LEUR INSTITUTION D’APPARTENANCE

|  |  |
| --- | --- |
| Nom | Affiliation |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |

NOM DE TOUS LES ACTEURS NON ACADÉMIQUES IMPLIQUÉS

|  |  |
| --- | --- |
| Nom de la personne responsable | Nom de l’organisation |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |

LA DESCRIPTION ET LES OBJECTIFS DU PROJET (1 page au maximum)

|  |
| --- |
|  |

LE PLAN DE RÉALISATION DU PROJET : ÉCHÉANCIER (0.5 page au maximum)

|  |
| --- |
|  |

LES LIVRABLES, LES RETOMBÉES ET LES RÉSULTATS ESCOMPTÉS DU PROJET (1 page au maximum)

|  |
| --- |
|  |

LE CARACTÈRE INNOVANT DU PROJET (0.5 page au maximum)

|  |
| --- |
|  |

PRÉCISER COMMENT L’ÉQUIPE ENVISAGE LA COLLABORATION ET LES INTERACTIONS INTERSECTORIELLES ET CO-CONSTRUITES AVEC LES ACTEURS NON ACADÉMIQUES (0.5 page au maximum)

|  |
| --- |
|  |

LE BUDGET DU PROJET

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Postes budgétaires | Contribution CIRODD | Contribution autres partenaires | Budget total |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
| TOTAL |  |  |  |

LA PRÉCISION DE LA JUSTIFICATION DES FONDS DEMANDÉS AU CIRODD EN REGARD DES OBJECTIFS INDIQUÉS ET DES CONDITIONS D’ADMISSIBILITÉ (0.5 page au maximum, voir p.1)

|  |
| --- |
|  |

## Date limite de réception des demandes

Les candidats peuvent soumettre une demande en tout temps à compter du 1er juin 2017 jusqu’au 31 mai 2018, mais les demandes seront évaluées à quatre dates de tombée : 18 juillet 2017, 15 septembre 2017, 15 janvier 2018 et 1 mars 2018. Les demandeurs auront le résultat de leur évaluation au maximum quatre semaines après la date de tombée.

Les demandes doivent parvenir à la direction du CIRODD à l’attention de Luce Beaulieu : luce.beaulieu@polymtl.ca.

## Livrables suite à l’octroi de l’aide financière

Les équipes ayant bénéficié d’une aide financière doivent rédiger un rapport d’avancement d’un maximum de 2 pages, interlignes simples justifiant :

* L’état d’avancement des travaux : ce qui est complété, ce qui reste à faire ;
* Les difficultés rencontrées ;
* Le budget dépensé, le budget inutilisé (en regard au 7 500$ CIRODD octroyé) ;
* Les détails de la collaboration avec les acteurs non académiques (combien de rencontres/d’appels ont été réalisés, l’approche/les processus utilisés pour impliquer les utilisateurs, etc.).

**Ce rapport d’avancement sera demandé par l’administration du CIRODD une fois par année, le 1er mars.**

Les équipes ayant bénéficié d’une aide financière doivent par ailleurs rédiger un rapport final d’un maximum de 5 pages, interlignes simples justifiant :

* Comment la collaboration avec les acteurs non académiques et les chercheurs s’est déroulée concrètement ;
* Les autres sources de financement obtenues ou soumises ;
* Les retombées réelles pour le CIRODD ;
* Les livrables produits (en fournir une copie au CIRODD) ;
* L’implication détaillée de chacun des chercheurs, étudiants et acteurs non académiques.

**La date limite pour rendre ce rapport est d’un maximum de 24 mois après l’octroi de l’aide financière.**

## Critères d’évaluation du projet (Section réservée au CIRODD)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **NOM DE L’ÉVALUATEUR** |  |  |  |
| Pertinence de la demande selon la mission et les objectifs du regroupement stratégique  **COMMENTAIRE**  **(20 POINTS)** |  |  |  |
| Plan de réalisation du projet (échéancier, budget, effet de levier et mise en commun des ressources)  **COMMENTAIRE**  **(20 POINTS)** |  |  |  |
| Valeur ajoutée de l’équipe, nouvelle collaboration, intersectorialité et  co-construction avec les acteurs non académiques  **COMMENTAIRE**  **(30 POINTS)** |  |  |  |
| Livrables et potentiel de retombées pour le CIRODD et pour l’avancement des connaissances scientifiques  **COMMENTAIRE**  **(30 POINTS)** |  |  |  |
| **NOTE GLOBALE[[2]](#footnote-2)** |  |  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Réservé au CIRODD** | Date de l’évaluation de la demande (yyyy/MM/dd) : |
| # Projet : |
| Respect des conditions d’admissibilité : |
| Moyenne obtenue : |

1. Joindre un CV abrégé des chercheurs ou collaborateurs non-membres du CIRODD s’il y a lieu. [↑](#footnote-ref-1)
2. Note de passage : 80 % [↑](#footnote-ref-2)